

Année de la Formation/Domaine/Mention : M1 / DEG / Droit International										Code Diplôme : ABMDIN1		Date approbation Composante : 12/06/2025								
Parcours-type : Carrières Juridiques et Numériques Internationales										Code VDI : 101		Date approbation/présentation CFVU : 24/06/2025								
Parcours pédagogique (le cas échéant) :										Code Etape : ABM1JN		N° de version dans l'accréditation : 5								
Responsable de la Formation : Mme Karine BANNELIER, M. Théodore CHRISTAKIS										Code VET : 211		Formation Initiale/Formation Continue								
Responsable de l'Année : M. Théodore CHRISTAKIS												Présentiel								
Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP 38168 N° Bloc :	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	VET porteuse (si cours mut.)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES								NOMBRE D'HEURES			
									1ère session				Session de seconde chance				CM	TD	CM/TD	TP
									Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %				
SEMESTRE 1																				
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 1 - Droit international fondamental				O	15	15												
		Droit international public	M1/DT INTERNATIONAL/SICD L3/DROIT-LANGUES/DAPI	CJNI ABM1JN 211				5	Ecrit et/ou Oral	40%	E/O	60%	oui	40%	E/O	60%	32	13,5		
		Droit international économique	M1/DT INTERNATIONAL/SICD M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA M1/DT EUROPEEN/CJE	CJNI ABM1JN 211				5			E/O	100%			E/O	100%	24			
		Droit international pénal	M1/DT INTERNATIONAL/SICD M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/DT DES LIBERTES/DHDH	PEN. ABM1DI 211				5			E/O	100%			E/O	100%	24			
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 2 - Droit international complémentaire				O	9	9												
		Protection internationale et européennes des droits de l'homme	M1/DT INTERNATIONAL/SICD M1/DT DES LIBERTES/DHDH L3/DROIT-LANGUES/DAPI	DHDH ABM1HJ 211				4			E/O	100%			E/O	100%	24			
		Droit international privé	M1/JPP/JPP M1/DT PRIVE/DCP M1/DT PRIVE/DPF M1/NOTARIAL/NOT M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/PI/PI M1/DT EUROPEEN/CJE M1/DT INTERNATIONAL/SICD	JPP ABM1AI 211				5			E/O	100%			E/O	100%	32			
Appui à la transformation en contexte professionnel	BC04	Unité 3 - Matières d'ouverture				O	6	6												
		Contentieux de l'Union européenne	M1/DT EUROPEEN/CJE M1/DT INTERNATIONAL/SICD	DET ABM1ET 241				4			E/O	100%			E/O	100%	24			
		The EU as a global actor	M1/DT EUROPEEN/CJE M1/DT INTERNATIONAL/CJNI	DET ABM1ET 241				2			E/O	100%			E/O	100%	12			
		Bonification 1				B		2												
		Langues						2												
		Sport						2												
		ETC du SET						2												
		Bonification 2				B		1												
		Engagement étudiant						1												
Total ECTS / Semestre								30	Total Nbre d'heures								172,00	13,50	0,00	0,00

Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP 38168 N° Bloc :	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	VET porteuse (si cours mut.)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES								NOMBRE D'HEURES				
									1ère session				Session de seconde chance				CM	TD	CM/TD	TP	
									Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %					
SEMESTRE 2																					
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	Unité 1 - Droit international fondamental				O	15	15													
		Droit des organisations internationales	M1/DT INTERNATIONAL/SICD	CJNI ABM1JN 211				3				E/O	100%			E/O	100%	24			
		Droit de la sécurité internationale et droit humanitaire	M1/DT INTERNATIONAL/SICD M1/DT DES LIBERTES/DHDH	CJNI ABM1JN 211				6				E/O	100%			E/O	100%	24			
		Histoire du droit international et européen	M1/DT INTERNATIONAL/SICD M1/DT EUROPEEN/CJE	DET ABM1ET 241				3				E/O	100%			E/O	100%	18			
		Actualité et pratique du droit international	M1/DT INTERNATIONAL/SICD	CJNI ABM1JN 211				3	E/O	100%				oui	100%				20		
Usages avancés et spécialisés des outils numériques	BC01	Unité 2 - Droit international complémentaire				O	12	10													
		Droit de la CEDH	M1/JPP/JPP M1/PRIVE/DPF M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/DT EUROPEEN/CJE M1/DT DES LIBERTES/DHDH M1/DT INTERNATIONAL/SICD	PEN. ABM1DI 211				4			E/O	100%			E/O	100%	24				
		Droit du numérique - approche comparée, internationale et européenne	M1/DT EUROPEEN/CJE M1/DT DES LIBERTES/DHDH M1/DT INTERNATIONAL/SICD	CJNI ABM1JN 211				4			E/O	100%			E/O	100%	24				
		1 au choix				X															
		Espace de liberté, de sécurité et de justice	M1/DT EUROPEEN/CJE M1/DT INTERNATIONAL/SICD	DET ABM1ET 241				2			E/O	100%			E/O	100%	24				
		Droit des étrangers et de l'asile	M1/DT EUROPEEN/CJE M1/DT INTERNATIONAL/SICD M1/DT DES LIBERTES/DHDH	DHDH ABM1HJ 211					E/O	100%			E/O	100%	24						
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	Unité 3 - Matières d'ouverture				O	3	3													
		Régime international de lutte contre les changements climatiques						2	E/O	100%			oui	100%			12				
		Anglais juridique						1	E/O	100%			oui	100%				27			
		Professionnalisation															18				
		Bonification 1				B		2													
		Langues						2													
		Sport						2													
		ETC du SET						2													
		Bonification 2					B		1												
		Engagement étudiant							1												
Total ECTS / Semestre								30	Total Nbre d'heures								192,00	47,00	0,00	0,00	
Commentaire : L'étudiant peut suivre, au titre de la bonification 1, un enseignement supplémentaire de langues ou de sport, ou un ETC du SET. Si les étudiants choisissent plusieurs matières, seule la meilleure note est prise en compte pour établir cette bonification 1. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification au total général du semestre sans conséquences sur le nombre de crédits. Une bonification "Engagement étudiant" est également proposée au semestre 1 et au semestre 2 (v. RDE). Les bonifications sont facultatives et peuvent être cumulables : bonif 1 (hors engagement associatif et syndical) + bonif 2. En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées.																					